

## Quelle allocation pour votre client ?

Generali Investments France propose, tous les mois et à titre purement indicatif, quatre allocations d'actifs élaborées en fonction de profils différents. Ces allocations d'actifs n'engagent nullement Generali Investments France et ne sont que le reflet d'une situation économique et financière au moment de leur mise en forme.

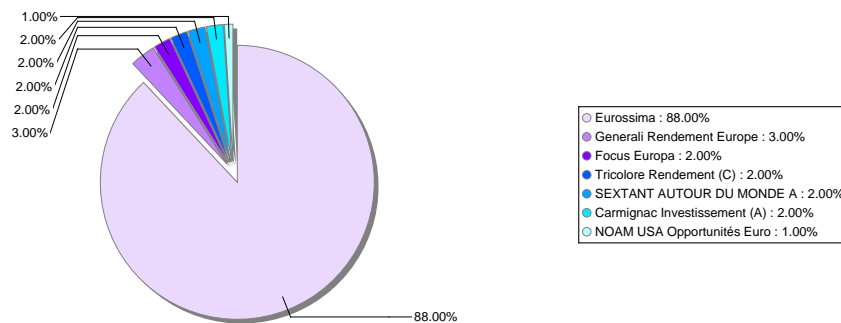
### Allocations d'actifs proposées pour juin 2009.

#### Profil 1. Option Défensif de Generali Investments France

##### Description

L'option défensif a pour objectif de proposer, à côté d'un placement 100% en Euro, une dynamisation de l'épargne tout en respectant, à moyen terme, l'approche sécuritaire recherchée par l'assuré. Cet objectif s'exprime au travers d'une politique active d'allocations d'actifs internationaux au travers d'une sélection d'OPCVM. L'option prudente convient à tout investisseur qui recherche une valorisation prudente de son capital sur une période minimum de 3 ans et qui accepte un risque action en moyenne de 15% et au maximum de 30% maximum. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation personnelle de chaque assuré.

##### Répartition



Les commentaires et analyses sont donnés à titre d'information. Ce document et son contenu ne constituent en aucune manière une offre commerciale ou une incitation à investir sur des actifs financiers et ne sauraient engager la responsabilité de Generali Investments France. Generali Investments France se réserve le droit de modifier à tout moment les analyses présentées. Toute reproduction ou utilisation non autorisée de ces commentaires et analyses est formellement interdite.